

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1459

19 juin 2013

### SOMMAIRE

Abcom S.à r.l. ....	69994	HayFin Onyx LuxCo 2 S.C.A. ....	70000
Aerium H2O S.à r.l. ....	69996	Heritage Centra Investors S.à r.l. ....	70021
AES Holdings (Lux) S.à r.l. ....	69995	Heritam SICAV ....	70032
African Minerals Exploration & Development Fund SICAR ....	69996	La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. ....	69996
Akuo Energy Solutions ....	69986	La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF ....	69996
Ango Telecom S.A. ....	70030	MD Boutique, s.à r.l. ....	70031
Argos Investment Fund ....	69995	Melis S.à r.l. ....	70031
ASSA ABLOY Luxemburg Holding S.à r.l. ....	70017	MGP Europe AIV (Lux) S.à r.l. ....	70024
Aulien S.C.A., SICAV-SIF ....	70029	MGP Europe (Lux) S.à r.l. ....	70023
AXA Alternative Participations IV, SICAV-FIS ....	70029	MGP Europe Parallel (Lux) S.à r.l. ....	70023
Balteire ....	70028	NC 2 I S.A. ....	70031
Belimmo S.A. ....	70028	Newelec Lux S.A. ....	70032
Bidibul Productions S.A. ....	70028	Norama Fund ....	70024
Brno Holding (Luxembourg) S.à r.l. ....	70029	Oasis Capital S.à r.l. ....	70027
Carmel Capital IX S.à r.l. ....	70029	One Distribution Lux 2 S.à r.l. ....	70032
Carmel Capital VII S.à r.l. ....	70030	One Distribution S.à r.l. ....	70032
Caves Kox S.à r.l. ....	70030	O.O.I. (SPF) S.A. ....	70028
CEP III Alphyn I S.C.A. ....	70018	O.O.I. (SPF) S.A. ....	70027
CMC Capital Luxembourg 2 S.à r.l. ....	70031	Peinture Benelux ....	70000
Cornerton International S.A. ....	70031	Phillipps colours & more S.à r.l. ....	70032
Crèche La Petite Sirène S.à r.l. ....	70030	Prologis European Logistics Partners S.à r.l. ....	70000
Crediinvest SICAV ....	70031	Tavion Holding ....	69986
Green European Venture Capital S.A. ...	69999	The Information Factory S.A. ....	69986
GUNCO S.à r.l. ....	70000	Thot Corporation S.A. ....	69986
Hardman Investments S. à r.l. ....	70032		

**The Information Factory S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 104.551.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2012.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013055100/14.

(130067250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Thot Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R.C.S. Luxembourg B 87.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013055101/10.

(130067512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Akuo Energy Solutions, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Tavion Holding).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 169.240.

L'an deux mille treize, le neuf avril.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est présentée Akuo Energy International (anc. Palaos S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par acte notarié du 4 avril 2013 par-devant Me Martine Schaeffer, notaire à Luxembourg, modifiée le 9 avril 2013 par-devant le notaire soussigné ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B Boulevard Royal, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Madame Laurence Jacques, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de Tavion Holding, S.à r.l. («L'Associé Unique»), une société à responsabilité limitée établie à Luxembourg, ayant son siège social à, 75 Parc d'Activités, L-8308 Capellen, constituée par acte de Anja Holtz, notaire résidant à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg), le 11 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1689 du 5 juillet 2012 (la «Société»).

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informée des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

- I. Modification de la dénomination de la Société en Akuo Energy Solutions;
- II. Transfert du siège social de la Société de son adresse actuelle au 25, B Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- III. Refonte intégrale des statuts de la Société;
- IV. Résiliation des mandats des gérants actuellement en fonction;
- V. Nomination de Monsieur Eric Scotto en tant que gérant unique et ce pour une durée indéterminée;
- VI. Divers.

Après délibération, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société de Tavion Holding, S.à r.l. en «Akvo Energy Solutions».

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 25B, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier les Statuts de la Société dans leur intégralité, afin de leur donner la teneur suivante:

**I. Form, Name, Duration, Registered Office**

**Art. 1. Form and Name.**

1.1 There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name of "Akvo Energy Solutions" which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Company Law"), as well as by these articles of incorporation (hereafter the «Articles») (the "Company").

**Art. 2. Duration.**

2.1. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 3. Registered Office.**

3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2. It may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

3.3. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the sole shareholder or the general meeting of the shareholders, which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.

3.4. Branches or other offices of the Company may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

**II. Purpose of the Company**

**Art. 4. Purpose.**

4.1. The purpose of the Company is, in Luxembourg and/or abroad:

- the trading of clean energy, clean energy certificate and equipment related to clean energy project such as but not limited to solar, wind, biomass, fuel cell, storage, hybrid solutions.
- the provision of consulting services related to clean energy solutions including but not limited to project management, project development, engineering, procurement, commissioning and construction services.

4.2. The purpose of the Company also includes the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships. The Company may establish any subsidiary or branch either in Luxembourg or abroad with the view to achieve its purpose.

4.3. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, sale, management and/or lease of immovable properties.

4.4. The Company may in particular:

(i) borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise except by way of a public offer;

(ii) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

(iii) in favor of its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the shareholder of the Company (hereafter referred to as the «Affiliated Company»): (i) grant any assistance, advance, lend, deposit money or give credit or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign Affiliated Company, with or without security; (ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Affiliated Company, within the limits of any applicable legal provision; and

(iv) enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its purpose;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be carrying on a trade or to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.5. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

4.6. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

### III. Capital and Shares

#### Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred (100) shares without nominal value fully paid-in.

5.2. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.

5.3. The Company may redeem its own shares, within the limits set forth by the Company Law.

#### Art. 6. Shares.

6.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Company Law.

6.2. The Company will recognize only one holder per share. Co-owners shall appoint a sole person to represent them towards the Company.

6.3. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder shall not lead to the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.

6.4. Each share entitles its holder to partake in the Company's assets and profits prorata to the number of outstanding shares.

6.5. Shares are freely transferable among shareholders. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg civil Code.

6.6. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital shall have agreed thereto.

6.7. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholders to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

### IV. Management

#### Art. 7. Management.

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which sets the term of its/their office. A manager does not need to be a shareholder.

7.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

#### Art. 8. Decisions of the managers.

8.1. If several managers are appointed, they shall form a board of managers.

8.2. The board of managers shall meet as often as the Company's so requires or upon request of any manager, at the place indicated in the convening notice.

8.3. The board of managers may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, in his/her/its absence, the board of managers shall, at the majority of their votes, appoint another manager as chairman pro tempore.

8.4. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the convening notice.

8.5. No convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of managers, such consent being given in original, fax or

electronic mail (without electronic signature) or any other communication means. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

8.6. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy in writing, by fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication.

8.7. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or other communication means allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.8. The board of managers can deliberate or act only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

8.9. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or two managers.

8.10. Written resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of managers. Such signatures may appear on a single document or several counterpart(s) in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

#### **Art. 9. Powers of the manager(s).**

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competences of the sole manager or the board of managers, as the case may be. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose.

9.2. The sole manager or the board of managers, as the case may be, is authorized to delegate the daily management of the Company to one or several persons, who do not need to be managers.

9.3. Special and limited powers may be delegated by the sole manager or the board of managers, as the case may be, for determined matters and within a limited period of time to one or several persons, who do not need to be managers.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1. The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or by the joint signature of two managers or the sole signature of any person to whom a signatory power shall be delegated in accordance with article 9.2. and 9.3. of these Articles.

#### **Art. 11. Manager's liability.**

11.1. A manager assumes, by reason of his mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company, provided such commitment complies with the Company Law and the Articles.

### **V. Shareholding**

#### **Art. 12. Voting Rights.**

12.1. Each share entitles its holder to one vote.

12.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.

#### **Art. 13. Powers.**

13.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Company Law or these Articles.

13.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide that the financial statements and operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, who do not need to be shareholders. They must appoint one or several statutory auditors if there is more than 25 (twenty-five) shareholders in the Company. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall fix their remuneration and term of their mandate.

#### **Art. 14. Decisions of the sole shareholder.**

14.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

14.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

#### **Art. 15. Decisions of the general meeting of shareholders.**

15.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholders' signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

15.2. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by a majority of shareholders owning more than half of the share capital. However, an amendment to the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

## **VI. Financial year, Annual accounts, Allocation of profits**

### **Art. 16. Financial year.**

16.1. The Company's financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

### **Art. 17. Annual accounts.**

17.1. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's accounts are drawn up, and the sole manager or the board of managers, as the case may be, shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

### **Art. 18. Allocation of profits.**

18.1. The net profit of the Company is equal to the gross profit as stated in the annual accounts less the general expenses, amortization and expenses.

18.2. Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

18.3. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company by a decision of the general meeting of shareholders.

18.4. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions set forth by the Company Law.

## **VII. Dissolution, Liquidation**

### **Art. 19. Dissolution - Liquidation.**

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or several liquidators who do not need to be shareholders, appointed by a decision of the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

19.2. The liquidation proceeds may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

## **VIII. General Provisions**

**Art. 20.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Company Law.

**Art. 21.** These Articles have been drawn up in English followed by a French version. In the event of discrepancy between the English and the French version, the English version shall prevail.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

#### **I. Forme Juridique, Dénomination Sociale, Durée, Siège Social**

##### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme Juridique et Dénomination Sociale**

1.1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Akuo Energy Solutions qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée (la «Loi sur les Sociétés»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts») (la «Société»).

##### **Art. 2. Durée.**

2.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

##### **Art. 3. Siège social.**

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou du conseil de gérance, le cas échéant.

3.3. Il peut être transféré en tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.4. Il pourra être établi des succursales ou établissements de la Société à Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

#### **II. Objet social**

##### **Art. 4. Objet Social.**

4.1. La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger:

- le commerce et la vente d'énergie verte/renouvelable, de certificats verts et de tous équipements relatifs à des projets d'énergie verte/renouvelable, en ce compris (mais non limitativement), d'équipements relative à la production d'énergie solaire, éolienne, biomasse, procédés de combustion, stockage, solutions hybrides;

- la fourniture de services de consultance en relation avec des énergies vertes/renouvelables en ce compris (mais non limitativement), la gestion de projet, le développement de projet, l'ingénierie, l'approvisionnement, la mise en service et les services de construction.

4.2. La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, d'instruments de dettes et de valeurs mobilières de toute nature et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des participations dans des sociétés en commandite ou partenariats. La Société peut créer toute filiale ou succursale à Luxembourg ou à l'étranger en vue de réaliser son objet.

4.3. L'objet de la Société inclut également l'acquisition, le développement, la vente, la gestion et /ou la location de propriétés immobilières au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations immobilières, en ce compris la détention, directe ou indirecte, de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ayant pour objet principal l'acquisition, le développement, la vente, la gestion et /ou la location de propriétés immobilières.

4.4. La Société peut en particulier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- conclure toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contrepartie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

- en faveur de ses filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou toute autre société contrôlée directement ou indirectement par l'associé de la Société (ci-après «Sociétés Affiliées»): (i) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à, ou de souscrire à, ou acquérir tous instruments de dette, émis par une Société Affiliée luxembourgeoise ou étrangère, (ii) accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Affiliées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

- conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet;

étant entendu que la Société ne conclura aucune transaction qui pourrait l'engager dans une activité qui constituerait une activité réglementée du secteur financier.

4.5. La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

4.6. La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

### III. Capital Social et Parts Sociales

#### Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou diminué à tout moment par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés prise dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

5.3. La Société peut racheter ses propres parts sociales, dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.

#### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Toutes les parts sociales sont nominatives et enregistrées dans un registre des associés conformément à la Loi sur les Sociétés.

6.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une seule personne pour se faire représenter auprès de la Société.

6.3. La Société peut avoir un ou plusieurs associés. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraînera pas la dissolution, liquidation ou tout autre événement similaire mettant un terme à la Société.

6.4 Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.5. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les transferts de parts sociales doivent être actés par acte authentique ou par acte sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

6.6. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.7. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social. Le consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, descendants, ou au conjoint survivant.

## IV. Gestion

### Art. 7. Gestion.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, laquelle fixera la durée de son/leur mandat. Un gérant ne doit pas nécessairement être un associé.

7.2. Tout gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

### Art. 8. Décisions des gérants.

8.1. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

8.2. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

8.3. Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président. Il peut aussi désigner un secrétaire, qui ne doit pas être gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance désignera, à la majorité des votes, un autre gérant comme président intérimaire.

8.4. Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans la convocation.

8.5. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite par l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si le lieu et l'endroit de la réunion ont été fixés au préalable par décision du conseil de gérance.

8.6. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant en tant que mandataire en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication.

8.7. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

8.8. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

8.9. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou deux gérants.

8.10. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, délivrées en original ou en copie par fax, courrier électronique ou tout autre moyen de télécommunications.

### Art. 9. Pouvoirs du/des gérant(s).

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

9.2. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, gérant ou non.

9.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques et pour une durée limitée peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, gérant ou non, par le gérant unique ou par le conseil de gérance selon le cas.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 9.2. et 9.3 des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est pris en conformité avec la Loi sur les Sociétés et les Statuts.

## V. Associés

### Art. 12. Droits de Vote

12.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une voix.

12.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

### Art. 13. Pouvoirs.

13.1. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exercent tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts à l'assemblée générale des associés.

13.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, peut décider que les états financiers et les activités de la Société seront supervisés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Ils doivent nommer un ou plusieurs commissaires aux comptes si la Société compte plus de 25 (vingt-cinq) associés. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

### Art. 14. Décisions de l'associé unique.

14.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.

14.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique doivent être passés par écrit ou consignés dans un procès-verbal, sauf le cas où ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

### Art. 15. Décisions de l'assemblée générale des associés.

15.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par résolutions écrites, si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original ou par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.

15.2. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à la majorité des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## VI. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices

### Art. 16. Exercice social.

16.1. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

### Art. 17. Comptes annuels.

17.1. Chaque année à la date à laquelle les comptes sont arrêtés, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, dresse les comptes annuels et un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social.

### Art. 18. Répartition des bénéfices.

18.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses.

18.2. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

18.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués conformément aux conditions prévues dans la Loi sur les Sociétés.

## VII. Dissolution, Liquidation

### Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée générale des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

19.2. Les produits de la liquidation de la Société seront distribués aux associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

## VIII. Dispositions générales

**Art. 20.** Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi sur les Sociétés.

**Art. 21.** Ces Statuts ont été rédigés en anglais suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de résilier, à compter de ce jour, le mandat de gérant unique accordé à la société «TITAN» S.à r.l., ayant son siège social au 75, parc d'activités, L-8308 Capellen et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-164.838 et représentée par son gérant Monsieur Thanh NGUYEN.

### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Eric Scotto, né le 23 avril 1967, à Boulogne-Billancourt, France, résidant 9A, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en tant que gérant unique de la Société pour une durée indéterminée et à compter de la présente assemblée générale.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date susmentionnée.

L'acte ayant été lu aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jacques, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 avril 2013. Relation: LAC/2013/17089. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur ff. (signé):* Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 22 avril 2013.

Référence de publication: 2013055096/446.

(130067238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

### **Abcom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.942.

### *Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 22 mars 2013*

1. Monsieur Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Davy TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né le 28 octobre 1986 à Bastogne (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 2 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour ABCOM Sàrl*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013055965/16.

(130069491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**AES Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.400.

Par résolutions prises en date du 28 mars 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Wendy Friedman Dulman, avec adresse professionnelle au 9, West 57<sup>th</sup> Street, 10019 New York, Etats-Unis, de son mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat;

- nomination de Shari Verschell-Silverman, avec adresse professionnelle au 9, West 57<sup>th</sup> Street, 48<sup>th</sup> Floor, 10019 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013055973/15.

(130068748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Argos Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 86.102.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 19 avril 2013:*

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014:

\* Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Président et Administrateur;

\* Monsieur Cristofer Gelli, Administrateur;

\* Monsieur Philip Best, Administrateur;

\* Monsieur Renaud Froissart, Administrateur;

\* Monsieur Dominique Dubois, Administrateur;

\* Monsieur Eric Feyereisen, Administrateur;

\* Monsieur Enrique Bouillot, Administrateur;

\* Monsieur Jean Keller, Administrateur.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de l'auditeur, PricewaterhouseCoopers, en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

*Président:*

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin.

*Administrateurs:*

- Monsieur Cristofer Gelli;

- Monsieur Renaud Froissart;

- Monsieur Philip Best;

- Monsieur Jean Keller.

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin;

- Monsieur Eric Feyereisen;

- Monsieur Dominique Dubois;

- Monsieur Enrique Bouillot.

*Le Réviseur d'Entreprises agréé est:*

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L – 1014 Luxembourg, 400, Route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2013.

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Référence de publication: 2013056005/39.

(130069718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**African Minerals Exploration & Development Fund SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 166.728.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 avril 2013*

Le mandat de la société Deloitte Audit, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67895, en tant que réviseur d'entreprises est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Référence de publication: 2013055976/15.

(130069717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Aerium H2O S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 115.265.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055972/9.

(130069310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,**

**(anc. La Générale d'Investissement et de Gestion S.A.).**

Siège social: L-6231 Bech, 1, Moulin de Bech.  
R.C.S. Luxembourg B 89.006.

In the year two thousand thirteen, on the ninth of April.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "La Générale d'Investissement et de Gestion S.A.", a société anonyme having its registered office at 1, Moulin de Bech, L-6231 Bech, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 89006, incorporated pursuant to a deed received by the undersigned notary dated 29 August 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 274 of 14 March 2003 (herewith the "Company").

The meeting is presided over by Mr. Edgar BISENIUS, tax consultant, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Ekaterina DUBLET, jurist, residing professionally in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the entire capital of the Company, are present or represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Amendment of the status of the company so that henceforth the company will have the status of a Private Wealth Management Company ("SPF") as defined by the Law of 11 May 2007 and change the name of the company into "La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF."

2. Subsequent amendment of article 4 of the by-laws of the company relating to the purpose of the company, which henceforth will read as follows:

"The purposes for which the company is formed are limited to the acquisition, holding, management and disposal of financial assets (within the meaning of the Law of August 5, 2005 on Financial Guarantees) and of cash and assets of any kind held in an account.

The company shall hold participating interests in other companies, however it shall not exercise any management role in its subsidiary.

The company is not allowed to exercise any commercial activity.

The company shall reserve its shares either to natural persons acting in the frame of their private wealth management, either to estate management entities acting exclusively in the interest of the private estate of one or more natural persons, or to intermediaries acting on behalf of above-mentioned investors.

The securities that the company shall issue may not be the subject of a public investment or may not be quoted on the stock exchange.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension, within the limits of the Law of May 11, 2007 on creation of a Private Wealth Management Company ("SPF").

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

*First resolution*

The meeting decides to amend the status of the Company so that the company will have the status of a Private Wealth Management Company ("SPF") as defined by the Law of 11 May 2007, as amended.

The meeting decides to change the name of the company into "La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF" and to amend consequently article 1 of the by-laws of the Company, which henceforth will read as follows:

"There exists a Private Wealth Management Company ("SPF"), as defined by the Law of 11 May 2007, as amended, formed as a "société anonyme" under the name of "La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF".

*Second resolution*

The meeting decides to amend article 4 of the by-laws of the Company, relating to the purpose of the Company, which henceforth shall read as follows:

"The purposes for which the company is formed are limited to the acquisition, holding, management and disposal of financial assets (within the meaning of the Law of August 5, 2005 on Financial Guarantees) and of cash and assets of any kind held in an account.

The company shall hold participating interests in other companies, however it shall not exercise any management role in its subsidiary.

The company is not allowed to exercise any commercial activity.

The company shall reserve its shares either to natural persons acting in the frame of their private wealth management, either to estate management entities acting exclusively in the interest of the private estate of one or more natural persons, or to intermediaries acting on behalf of above-mentioned investors.

The securities that the company shall issue may not be the subject of a public investment or may not be quoted on the stock exchange.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension, within the limits of the Law of May 11, 2007 on creation of a Private Wealth Management Company ("SPF").

The meeting confirms that no bond was issued by the Company, so that no agreement of the bondholders is required to proceed with the present modification as required by article 67-1 (3) of the Law of 10 August 1915 as amended.

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le neuf avril.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinter, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «La Générale d'Investissement et de Gestion S.A.», une société anonyme ayant son siège social au 1, Moulin de Bech, L-6231 Bech, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89006. La société susvisée a été constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentant le 29 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 274 du 14 mars 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Edgar BISENIUS, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, signées ne varietur, par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont présentes ou représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour préalablement à la tenue de l'assemblée et avoir renoncé à toutes formalités et conditions de convocation. L'assemblée est dès lors constituée «régulièrement» et peut valablement délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Modification du statut de la société qui sera désormais celui d'une Société de Gestion de Patrimoine Familial (SPF), tel que défini par la loi du 11 mai 2007, et modification subséquente de la dénomination sociale en «La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF».

2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société, relatif à l'objet social, qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion de celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de modifier le statut de la Société qui sera désormais celui d'une Société de Gestion de Patrimoine Familial (SPF) tel que défini par la loi du 11 mai 2007, telle que modifiée.

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en «La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF» et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la Société, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Il existe une Société de Gestion de Patrimoine Familial («SPF»), sous forme d'une société anonyme dénommée «La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. - SPF».

#### *Seconde résolution*

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société, relatif à l'objet social, qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion de celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).

L'Assemblée constate qu'aucun emprunt obligataire n'a été émis par la Société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec le changement envisagé conformément à l'article 67-1 (3) de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Edgar BISENIUS, Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 avril 2013. Relation GRE/2013/1586. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 23 avril 2013.

Référence de publication: 2013052104/167.

(130064115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2013.

---

### **Green European Venture Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 77.091.

Suite à des lettres de démission en date du 31 décembre 2012, les administrateurs ainsi que le commissaire aux comptes ainsi que le domiciliataire de la société GREEN EUROPEAN VENTURE CAPITAL S.A., une société anonyme, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, sous le numéro B 77091, étant les suivants:

1) a&c Management Services SARL, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, sous le numéro B-127330.

2) Ingrid Hoolants, née le 28/11/1968 à Vilvoorde (Belgique) demeurant professionnellement au 80, rue des Romains, L-8041 Strassen

3) Taxioma SARL, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, sous le numéro B-128542.

En tant qu'administrateurs, et

1) Monsieur Paul Janssens, né à Lier (Belgique) le 23/02/1963, demeurant à L-5692 Elvange, 2, rue des Prés

En tant que commissaire aux comptes,

ont démissionné avec effet au 31/12/2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055493/25.

(130068522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**HayFin Onyx LuxCo 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 172.941.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66320 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055499/10.

(130068059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

**GUNCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 26, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 144.672.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013055496/10.

(130067835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

**Peinture Benelux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 142.864.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013054969/9.

(130067469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Prologis European Logistics Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 174.332.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of March,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Prologis PELP Holding GP LLC, a Delaware limited liability company (registered number 5249312), whose registered office is at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA acting on behalf of Prologis PELP Holding LP, a Scottish limited partnership (registered number SL11951) whose principal place of business is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ,

hereby represented by Mr Peter Cassells, fund manager, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 14 March 2013,

(the "Sole Shareholder").

Such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Sole Shareholder is the sole shareholder of PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twenty-five million twelve thousand five hundred and one euro (EUR 25,012,501.-), with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 13 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 464 of 26 February 2013 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 174.332 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 28 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 497 of 28 February 2013.

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

70001

### Agenda

- To increase the corporate capital of the Company by an amount of twenty-five million twelve thousand five hundred euro (EUR 25,012,500.-) so as to raise it from its present amount of twenty-five million twelve thousand five hundred and one euro (EUR 25,012,501.-) to fifty million twenty-five thousand and one euro (EUR 50,025,001.-).
  - To issue twenty-five million twelve thousand five hundred (25,012,500) new class A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing class A shares.
  - To accept subscription for these shares by NBIM Nerva S.à r.l. and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.
  - To fully restate the articles of incorporation of the Company.
  - To set at six (6) the number of manager(s) of the Company and to appoint new manager(s) of the Company for an unlimited duration.
  - Miscellaneous
- have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of twenty-five million twelve thousand five hundred euro (EUR 25,012,500.-) so as to raise it from its present amount of twenty-five million twelve thousand five hundred and one euro (EUR 25,012,501.-) to fifty million twenty-five thousand and one euro (EUR 50,025,001.-).

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to issue twenty-five million twelve thousand five hundred (25,012,500) new class A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing class A shares.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon appeared NBIM Nerva S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of two million one hundred and ten thousand euro (EUR 2,110,000.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172.917 (the "Subscriber"),

represented by Maître François Lerusse, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 15 March 2013, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declared to subscribe for twenty-five million twelve thousand five hundred (25,012,500) new class A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share (the "Company Shares") and to make payment in full for the Company Shares by a contribution in cash.

The amount of twenty-five million twelve thousand five hundred euro (EUR 25,012,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the twenty-five million twelve thousand five hundred (25,012,500) Company Shares according to the above mentioned subscription to the Subscriber.

As a consequence of the above subscription, the Subscriber was henceforth shareholder in the Company, and took together with the Sole

Shareholder the following resolutions (the Sole Shareholder and the Subscriber being hereafter referred to as the "Shareholders").

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolved to fully restate the articles of incorporation of the Company.

Said articles of incorporation will from now on read as follows:

### **"Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1 Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws"), and in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law"), and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single Shareholder, owner of all the shares, or several Shareholders, but not exceeding forty (40) Shareholders.

The Company will exist under the name of "PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l."

## **2 Art. 2. Registered Office.**

2.1 The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

2.2 The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

2.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

2.4 In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

## **3 Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

3.2 The purpose of the Company shall further be to acquire, own, operate, manage, renovate, expand, finance and ultimately dispose directly or indirectly of industrial distribution properties in Europe (the "Business").

3.3 The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

3.4 The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

3.5 The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

3.6 In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

## **4 Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 It may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

## **Chapter II. Capital, Shares**

### **5 Art. 5. Issued Capital.**

5.1 The issued capital of the Company is set at fifty million twenty-five thousand and one euro (EUR 50,025,001.-) divided into (i) forty million two hundred and sixty-eight thousand two hundred and thirty-six (40,268,236) A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (the "A Shares" and each an "A Share"), and (ii) nine million seven hundred and fifty-six thousand seven hundred and sixty-four (9,756,764.-) B shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (the "B Shares" and each a "B Share"), and (iii) one (1) C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) (the "C Share") all of which are fully paid up.

Without prejudice to other designations used in the Articles of Incorporation, the A Shares, the B Shares and the C Share are together referred to as the "Shares" and each a "Share". The holders of the Shares are hereinafter referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

5.3 In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used, upon decision of the Manager(s), to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

### **6 Art. 6. Shares and Transfers of Securities.**

6.1 Each Share entitles to one vote.

6.2 Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.3 Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

6.4 When the Company is composed of a single Shareholder, the single Shareholder may freely transfer its shares.

6.5 When the Company is composed of several Shareholders, the Shares may be transferred freely amongst Shareholders but the Shares may be transferred to non-Shareholders only with the authorisation of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital, in accordance with Articles 189 and 190 of the 1915 Law. Additional provisions governing the transfer of shares (such as limitations on transfers, permitted transfers provisions, rights of first offer, drag-along and tag-along provisions) may further be agreed from time to time amongst the Shareholders. The Company should not accept nor register any transfer made in breach of such additional provisions to the extent that such provision have been notified to or accepted by the Company.

6.6 The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.7 The Company may acquire its own Shares with a view to their immediate cancellation subject to the availability of funds determined by the Manager(s) on the basis of relevant interim accounts.

6.8 Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the Shareholder(s).

**7 Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the Shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

**8 Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the Shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Managers, Auditors

#### 9 Art. 9. Managers.

9.1 The Company shall be managed by one or several Managers who need not be Shareholders themselves (the "Manager(s)").

9.2 In case of plurality of Managers, they shall form a board of managers (the "Board of Managers" or the "Board").

9.3 The Managers will be appointed by the Shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s).

9.4 The Board of Managers shall consist of a maximum of six Managers, unless the general meeting of the Shareholder(s) resolves upon an increase or a decrease of the number of Managers, all of whom shall be natural persons, and of whom at least a majority shall be for tax purposes resident in Luxembourg.

9.5 Each Shareholder shall notify the other Shareholder of the name, qualifications, experience, tax residence and intended date of appointment of each person it intends to propose as Manager. Such notice shall be given at least 10 Business Days prior to the intended date of nomination.

9.6 Managers shall be elected from a list of candidates (which list shall exceed by one the number of candidate(s) to be elected at the relevant time) proposed:

9.6.1 by Prologis PELP Holding LP ("Prologis") or by a successor Shareholder to whom are transferred all of Prologis' Shares upon Prologis ceasing to be a Shareholder (and any successor thereto) (such Managers, the "Prologis Managers" and such Shareholder, the "Prologis Shareholder"); or

9.6.2 by NBIM Nerva S.ä r.l. ("NBIM") or by a successor Shareholder to whom are transferred all of NBIM's Shares upon NBIM ceasing to be a Shareholder (and any successor thereto) (such Managers, the "NBIM Managers" and such Shareholder, the "NBIM Shareholder"),

it being understood that the Board of Managers shall be composed of an equal number of Prologis Managers and NBIM Managers, from whom a majority of Prologis Managers and a majority of NBIM Managers shall be for tax purposes resident in Luxembourg.

9.7 The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

9.8 In the event of vacancy by reason of the death, removal or resignation of any Manager or for any other cause, the Shareholder(s) shall take such action as may be necessary to approve and elect a person to fill such vacancy, which person shall be elected from a list of candidates (which list shall exceed by one the number of candidate(s) to be elected at the relevant time) proposed by (i) the Prologis Shareholder if the person who has ceased to be a Manager was a Prologis Manager or (ii) the NBIM Shareholder if the person who has ceased to be a Manager was a NBIM Manager.

#### 10 Art. 10. Powers of the Managers.

10.1 The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

10.2 All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of Shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

### **11 Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company.**

11.1 The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them, and will determine any such persons or committees' powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

11.2 The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Managers, if more than one Manager has been appointed, or in case NBIM Managers and Prologis Managers have been appointed, by the joint signature of any one (1) NBIM Manager and any one (1) Prologis Manager.

11.3 The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

### **12 Art. 12. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

12.1 The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

12.2 The Chairman shall be a Prologis Manager for as long as Prologis is a Shareholder provided that the Chairman shall be at any time a Luxembourg tax resident. Meetings of the Board of Managers shall be chaired by the Chairman and in circumstances where the Chairman is not present at a meeting of the Board of Managers, the Managers who are present may appoint any one of their number who is not a United Kingdom tax resident to act as Chairman for the purpose of the meeting.

12.3 The Board of Managers will meet upon call by the Chairman not less than once a quarter.

12.4 Any Manager may also convene a meeting of the Board of Managers at any time and as and when considered necessary by the Board of Managers. At least five Business Days' written notice shall be given to each of the Managers of all meetings of the Board of Managers, except where a meeting of the Board of Managers is adjourned under Clause 12.7 or where a majority of the Prologis Managers and a majority of the NBIM Managers agree to a shorter notice period. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

12.5 All Board meetings shall be held in Luxembourg. Subject to a majority of the Managers being in Luxembourg, the Managers can be counted in the quorum and be entitled to vote at such meetings if they are participating by means of a conference telephone or any other communication equipment from a location outside of Luxembourg.

12.6 Each notice of a meeting of the Board of Managers shall:

12.6.1 specify a reasonably detailed agenda; and

12.6.2 be accompanied by any relevant papers.

12.7 The quorum at all meetings of the Board of Managers shall be one (1) NBIM Manager and one (1) Prologis Manager who shall be present at all times in person or by their respective proxyholders. If a quorum is not present in person within half an hour of the time appointed for the meeting or ceases to be present, the Managers present shall adjourn the meeting to a specified place in Luxembourg and time not less than three Business Days after the original date. Notice of the adjourned meeting of the Board of Managers shall be given to all the Managers.

12.8 Subject to Clause 15, and without prejudice to the provisions of Clause 12.9, at any meeting of the Board of Managers or of a duly appointed committee of the Board, each Manager present shall have one vote and decisions at Board meetings shall be taken by a simple majority of votes, provided always that a decision cannot be taken unless at least one (1) NBIM Manager and one (1) Prologis Manager vote in favour of that decision. The Chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

12.9 Notwithstanding Clause 12.8, in circumstances where NBIM holds more than 50 per cent of the Shares in issue at such time and the agreement of a quorate Board meeting cannot be reached in respect of any of the matters set out in Clauses 12.9.1 to 12.9.3 below, the most senior NBIM Manager present at such quorate Board meeting shall have a casting vote in respect of such matter and it shall not be required that one (1) Prologis

Manager vote in favour of that decision:

12.9.1 matters having a material tax effect including, without limitation, matters affecting tax strategy and reputation (provided that no such casting vote may be used in a manner which is reasonably expected to cause material US REIT problems or generate material additional US tax liabilities for Prologis, Prologis Inc. or any subsidiary of Prologis Inc.);

12.9.2 the instigation and subsequent conduct or the settlement of any litigation or arbitration or mediation proceedings which involve any Group Company, having a value of over €500,000 and relating to Prologis's multi-market customers; and

12.9.3 for so long as NBIM is required to consolidate the Company for accounting purposes, altering the accounting policies or practices, bases or methods of the Company except as required by law.

12.10 In Clause 12.9, "REIT" means an entity that qualifies as a "real estate investment trust" for United States federal income tax purposes.

12.11 A written resolution signed by all of the Managers shall be as valid and effective as a resolution passed at a meeting of the Board of Managers.

12.12 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may be appointed as proxy for more than one Manager. In each case, a majority of Managers present at any meeting of the Board shall be Luxembourg tax resident, including where a proxy has been appointed. Each Shareholder shall be entitled to nominate any other person to attend a meeting of the Board of Managers provided that such person shall attend as an observer, shall not be entitled to vote on any Board of Managers' resolution at the meeting or to participate in any discussion at such meeting, shall not count towards the quorum at any meeting at which it is present and shall be subject to the same confidentiality obligations applicable to Managers.

### **13 Art. 13. Resolutions of the Managers.**

13.1 The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

13.2 The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by one Prologis Manager and one NBIM Manager, save for (i) minutes of meetings related to matters set out in Clauses 12.9.1 to 12.9.3 above, in which case the signature of one NBIM Manager shall suffice or (ii) in the case of a conflict matter under clause 15.2, in which case the signature of the Manager who was not nominated by the Shareholder interested in the Related Party Transaction (as defined below) shall suffice. Any proxies will remain attached thereto.

13.3 Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**14 Art. 14. Management Fees and Expenses.** The Managers shall not be entitled to receive any remuneration by way of salary, commission, fees, expense or otherwise in relation to the performance of their duties as Managers.

### **15 Art. 15. Conflicts of Interest.**

15.1 If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest opposed to the interest of the Company in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager (s). For the avoidance of doubt, such Manager shall be counted for quorum and majority purposes and may participate in any meetings of the Board of Managers resolving on such transaction. In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

15.2 Subject to arrangements expressly contained within any annual plan of the Company from time to time or as otherwise agreed by the Shareholders from time to time, no Manager nominated for appointment by a Shareholder shall be entitled to vote on any new transaction, arrangement or dealing by the Company or its subsidiaries with that Shareholder or any of that Shareholder's Affiliates (a "Related Party Transaction"). No Prologis Manager shall have any right to participate in any decision relating to (i) the enforcement against Prologis PELP Management S.à r.l. of any rights or obligations under any management agreement that may be entered into from time to time between the Company and such person, or (ii) the termination of any such management agreement (except where such termination is consensual), or (iii) the enforcement of any rights or obligations in relation to any Related Party Transaction relating to Prologis or its Affiliates, or (iv) the termination of any Related Party Transaction relating to Prologis or its Affiliates (except where such termination is consensual), and no Prologis Manager shall be counted for quorum and majority purposes in any meetings of the Board of Managers taking such kind of decision.

15.3 In Article 15.2:

15.3.1 "Affiliates" shall mean, in relation to a Shareholder, any holding company, subsidiary or any other subsidiaries of any such holding company, in each case of such Shareholder and any person that Controls, is Controlled by or is under common Control with such Shareholder, and any directors, officers or employees of any of them, save that it shall not include the Company or any of its subsidiaries from time to time; and

15.3.2 "Control" means, in relation to a Shareholder, where a person (or persons acting in concert) acquires or agrees to acquire direct or indirect control of (1) the affairs of that Shareholder, or (2) more than 50 per cent of the total voting rights conferred by all the issued shares in the capital of that Shareholder which are ordinarily exercisable in general meeting or (3) a majority of the board of directors/managers of a Shareholder (in each case whether pursuant to relevant constitutional documents, contract or otherwise but other than through direct or indirect control of the ultimate holding company of NBIM or Prologis as at the date where NBIM becomes Shareholder of the Company), and "Controlled by" shall be construed accordingly. For these purposes, "persons acting in concert", in relation to a Shareholder, are persons which actively co-operate pursuant to an agreement or understanding (whether formal or informal), with a view to obtaining or consolidating Control of that Shareholder.

### **16 Art. 16. Managers' Liability - Indemnification.**

16.1 No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

16.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

16.3 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred

by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

#### **17 Art. 17. Auditors.**

17.1 Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, (réviseur d'entreprises agréé), the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be Shareholders themselves.

17.2 The statutory or approved statutory auditors, if any, will be appointed by the Shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

### **Chapter IV. Shareholders**

#### **18 Art. 18. Powers of the Shareholders.**

18.1 The Shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

18.2 Any properly constituted general meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

#### **19 Art. 19. Annual General Meeting.**

19.1 The annual general meeting of Shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, will be held on the last Wednesday of March at 11.00 a.m.

19.2 If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the next following Business Day.

#### **20 Art. 20. Other General Meetings.**

20.1 If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of Shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

20.2 General meetings of Shareholders, including the annual general meeting of Shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

#### **21 Art. 21. Notice of General Meetings.**

21.1 Unless there is only one single Shareholder, the Shareholders may also meet in a general meeting of Shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by Shareholders representing more than half (1/2) of the share capital.

21.2 The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of Shareholders. The agenda for a general meeting of Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

21.3 If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### **22 Art. 22. Attendance - Representation.**

22.1 All Shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of Shareholders.

22.2 A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as a proxy holder.

**23 Art. 23. Proceedings.**

23.1 Any general meeting of Shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of Shareholders.

23.2 The Chairman of the general meeting of Shareholders shall appoint a secretary.

23.3 The general meeting of Shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of Shareholders.

23.4 The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

**24 Art. 24. Vote.**

24.1 At any general meeting of Shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital, provided always that:

24.1.1 both the Prologis Shareholder and the NBIM Shareholder shall be present in order for the meeting to be quorate; and

24.1.2 both the Prologis Shareholder and the NBIM Shareholder shall vote in favour of the relevant resolution for it to be validly adopted.

24.2 At any general meeting of Shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital, provided always that:

24.2.1 both the Prologis Shareholder and the NBIM Shareholder shall be present in order for the meeting to be quorate; and

24.2.2 both the Prologis Shareholder and the NBIM Shareholder shall vote in favour of the relevant resolution for it to be validly adopted.

24.3 Without prejudice to any legal requirements in relation to such matters being approved by a meeting of the Board of Managers of the Company, the following decisions regarding the Company require the approval of the Shareholders, given under the quorum and majority conditions stated in article 24.2 hereabove:

24.3.1 Any change to the terms and conditions of any notes that can be issued by the Company from time to time, the Articles of Incorporation or any other constitutional documents of the Company;

24.3.2 Any change in the share capital of the Company or the creation or issue of any shares or of any other security or the grant of any option or rights to subscribe for or to convert any instrument into such shares or securities except as permitted by or required under any agreement that may be entered into from time to time amongst the Shareholders; and

24.3.3 Any reduction of the share capital or variation of the rights attaching to any class of shares or any redemption, purchase or other acquisition by the Company of any shares or other securities of that company.

24.4 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

**25 Art. 25. Minutes.**

25.1 The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the Chairman, the secretary and the scrutineer of the general meeting, the Shareholders present and any proxies of Shareholders.

25.2 Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of Shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed, or in case NBIM Managers and Prologis Managers have been appointed, by any one (1) NBIM Manager and any one (1) Prologis Manager acting jointly.

**Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits**

**26 Art. 26. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year (each such period, an "Accounting Period").

**27 Art. 27. Adoption of Financial Statements.**

27.1 At the end of each Accounting Period, the accounts are closed by the Manager(s) and the Manager(s) draw up an inventory of assets and liabilities of the Company, the balance sheet and the profit and loss account of the Company, in accordance with the Laws.

27.2 The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the Shareholder(s) for approval.

27.3 Each Shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) Shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of Shareholders.

## **28 Art. 28. Distribution of Profits.**

28.1 From the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by the Laws (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

28.2 After allocation to the Legal Reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

28.3 Without prejudice to the application of other requirements set out in these Articles of Incorporation or in any agreement that may be entered into from time to time amongst the Shareholders, the Manager(s) may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles of Incorporation and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s) or deducted from future distributions to them, as decided upon by the Shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such interim dividends.

## **Chapter VI. Dissolution, Liquidation**

### **29 Art. 29. Dissolution, Liquidation.**

29.1 The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholder(s) adopted by half of the Shareholders holding three quarters (3/4) of the capital provided that the Shareholders who vote in favour of the decision include both the Prologis Shareholder and the NBIM Shareholder.

29.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

29.3 After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

## **Chapter VII. Applicable law**

**30 Art. 30. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the 1915 Law.

## **Chapter VIII. Definitions**

**31 Art. 31. Definitions.** In these Articles of Incorporation:

31.1.1 "Business Day" shall mean, a day on which banks are open for business and other than a Saturday or Sunday or public holiday, in Luxembourg and the United Kingdom; and

31.1.2 "Group Company" shall mean the Company and its subsidiaries from time to time."

### *Fifth resolution*

The Shareholders resolved to set at six the number of manager(s) of the Company and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

(i) Mrs Alison Maurine Hill, born on 16 December 1965 in Ohio, U.S.A., with professional address at Pier 1, Bay 1. San Francisco, CA 94111 USA, as Prologis Manager;

(ii) Mr Peter Gerard Cassells, born on 25 June 1965 in Dublin, Ireland, with professional address at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Prologis Manager;

(iii) Mr Gerrit Jan Meerkerk, born on 7 June 1971 in Sliedrecht, The Netherlands, with professional address at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Prologis Manager;

(iv) Mr Bengt Ove Enge, born on 17 July 1968 in Arendal, Norway, having its private address at 12, rue Nicolas Goedert, L-8133 Bridel, Grand Duchy of Luxembourg, as NBIM Manager;

(v) Mr Rupert Robinson, born on 4 May 1969 in Barnston, United-Kingdom, having its private address at 72, Boulevard Napoleon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as NBIM Manager; and

(vi) Mr Sebastian Huergo, born on 30 January 1973 in Jujuy, Argentina, residing at 28 Sainfoin Road, London, SW17 8EP, United-Kingdom, as NBIM Manager.

### Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholders of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholders and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the above appearing parties, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such proxyholders signed together with the undersigned notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf mars,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Prologis PELP Holding GP LLC, une limited liability company du Delaware (immatriculée 5249312), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis agissant au nom de Prologis PELP Holding LP, un limited partnership écossais (immatriculé SL11951) ayant son principal établissement au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ,

représentée aux fins des présentes par M. Peter Cassels, fund manager, avec adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 14 mars 2013, (l'«Associé»).

La prédite procuration, signée par le représentant légal et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est l'associé unique de PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de vingt-cinq millions douze mille cinq cent un euros (EUR 25.012.501,-), dont le siège social est au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 13 décembre 2012,, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 464 du 26 février 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.332 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 28 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 497 du 28 février 2013.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour

- Augmentation du capital social de la Société à concurrence de vingt-cinq millions douze mille cinq cent euros (EUR 25.012.500,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq millions douze mille cinq cent un euros (EUR 25.012.501,-) à cinquante millions vingt-cinq mille un euros (EUR 50.025.001,-).

- Emission de vingt-cinq millions douze mille cinq cent (25.012.500) parts sociales de Classe A nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, conférant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de Classe A existantes.

- Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles par NBIM Nerva S.à r.l. et acceptation du paiement intégral de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire.

- Refonte des statuts de la Société.

- Fixation du nombre d'Administrateurs à six (6) et nomination des Administrateurs pour une durée illimitée.

- Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société de vingt-cinq millions douze mille cinq cents euros (EUR 25.012.500,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq millions douze mille cinq cent un euros (EUR 25.012.501,-) à cinquante millions vingt-cinq mille un euros (EUR 50.025.001,-).

#### Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre vingt-cinq millions douze mille cinq cents (25.012.500) parts sociales de Classe A nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, conférant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de Classe A existantes.

### *Souscription - Paiement*

A ensuite comparu NBIM Nerva S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de deux millions cent dix mille euros (EUR 2.110.000,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.917 (le «Souscripteur»),

représentée par Maître François Lerusse, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 mars 2013, qui, après avoir été signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur a déclaré souscrire vingt-cinq millions douze mille cinq cents (25.012.500) parts sociales de Classe A nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale (les «Parts Sociales de la Société») et d'effectuer un paiement intégral des Parts Sociales de la Société par un apport en numéraire.

Le montant de vingt-cinq millions douze mille cinq cents euros (EUR 25.012.500,-) a dès lors été à la disposition de la Société, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

### *Troisième résolution*

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre vingt-cinq millions douze mille cinq cents (25.012.500) parts sociales de Classe A nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

A la suite de la sus-mentionnée souscription, le Souscripteur est devenu associé de la société et a pris avec l'Associé les résolutions suivantes (l'Associé et le Souscripteur étant désignés par la présente comme les «Associés»).

### *Quatrième résolution*

L'Associé a décidé de refondre les statuts de la Société. Lesdits statuts seront dorénavant rédigés comme suit:

## **"Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, (les «Lois»), et plus particulièrement la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi 1915»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un Associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) Associés.

La Société adopte la dénomination «PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l.».

### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

2.2 Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

2.3 Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger par décision des Gérants.

2.4 Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

### **Art. 3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de titres à Luxembourg et/ou dans des sociétés et véhicules étrangers, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de tels titres.

3.2 La Société a également pour objectif d'acquérir, détenir, exploiter, gérer, innover, développer, financer et finalement disposer directement ou indirectement de propriétés de distribution industrielle en Europe (l' «Activité»).

3.3 La Société peut accorder des prêts et financements de toutes autres sortes ou octroyer des garanties ou des sûretés de tous genres, en faveur des sociétés et véhicules membres du groupe auquel la Société appartient.

3.4 La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre avoir mobilier ou immobilier de tous genres.

3.5 La Société peut effectuer toutes formes d'emprunts et émettre des obligations à titre privé, des titres ou tout autre instrument de dette ainsi que des warrants ou autres droits de souscriptions aux parts sociales.

3.6 De manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

### Art. 5. Capital Emis.

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à cinquante millions vingt-cinq mille et un euros (EUR 50.025.001,-) divisé en (i) quarante millions deux cent soixante-huit mille deux cent trente-six (40.268.236) parts sociales A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (les «Parts Sociales A» et chacune une «Part Sociale A»), et (ii) neuf millions sept cent cinquante-six mille sept cent soixante-quatre (9.756.764,-) parts sociales B ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (les «Parts Sociales B» et chacune une «Part Sociale B»), et (iii) une (1) part sociale C ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) (la «Part Sociale C»), celles-ci étant entièrement libérées.

Sans préjudice aux autres termes utilisés dans les Statuts, les Parts Sociales A, les Parts Sociales B et la Part Sociale C sont regroupées sous l'appellation «Parts Sociales» et individuellement «Part Sociale». Les détenteurs de Parts Sociales sont regroupés sous l'appellation «Associés» et individuellement «Associé».

5.2 Les droits et obligations inhérents aux Parts Sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou disposition contraire des Lois.

5.3 En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé, suite à une décision des Gérants, pour régler le prix des Parts Sociales que la Société a racheté à ses Associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

### Art. 6. Parts Sociales et Cession de Titres.

6.1 Chaque Part Sociale donne droit à une voix au porteur de cette part.

6.2 Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société.

6.3 Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

6.4 Lorsque la Société ne compte qu'un seul Associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

6.5 Lorsque la Société compte plusieurs Associés, les Parts Sociales sont librement cessibles entre eux et les Parts Sociales ne peuvent être cédées à des non-Associés qu'avec l'autorisation des Associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital, conformément aux articles 189 et 190 de la Loi 1915. Des stipulations supplémentaires régissant le transfert de parts sociales (telles que des restrictions de cessions, des autorisations de cession, clauses de sortie conjointe et clauses d'entrée conjointe) peuvent être convenues de temps à autre par les Associés. La Société ne doit accepter et enregistrer aucune cession n'étant pas en conformité avec de telles stipulations supplémentaires sous réserve qu'une telle stipulation a été notifiée et acceptée par la Société.

6.6 La cession de Parts Sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

6.7 La Société peut acquérir ses propres Parts Sociales en vue de leur annulation immédiate sous réserve de la disponibilité de fonds déterminée par les Gérants sur la base des comptes intermédiaires.

6.8 La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts et des décisions valablement adoptées par les Associés.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des Associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts, ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un Associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

## Chapitre III. Gérants, Commissaires

### Art. 9. Gérants.

9.1 La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être des Associés (le(s) «Gérant(s)»).

9.2 Si plusieurs Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance» ou le «Conseil»).

9.3 Les Gérants seront nommés par les Associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des Associés.

9.4 Le Conseil de Gérance doit être composé de six Gérants au plus, sauf décision contraire de l'assemblée générale des Associés d'augmenter ou réduire le nombre de Gérants, qui sont nécessairement des personnes physiques, et qui doivent pour des raisons fiscales majoritairement résider à Luxembourg.

9.5 Chaque Associé doit notifier les autres Associés du nom, des qualifications, de l'expérience, du lieu de résidence fiscal et de la date de nomination considérée de la personne envisagée à la nomination en tant que Gérant. Une telle notification doit être adressée au moins 10 Jours Ouvrables préalablement à la date de nomination envisagée.

9.6 Les Gérants sont nommés parmi les candidats d'une liste proposée (et qui comporte à chaque fois un candidat supplémentaire au nombre de candidats à élire) par:

9.6.1 Prologis PELP Holding LP («Prologis») ou un Associé successeur à qui seront cédées toutes les Parts Sociales de Prologis lorsque Prologis cessera d'être Associé (et tout autre successeur) (les gérants, les «Gérants Prologis» et les Associés, les «Associés Prologis»); ou

9.6.2 NBIM Nerva S.à r.l. («NBIM») ou un Associé successeur à qui seront cédées toutes les Parts Sociales de NBIM lorsque NBIM cessera d'être Associé (et tout autre successeur) (les gérants, les «Gérants NBIM» et les Associés, les «Associés NBIM»);

étant entendu que le Conseil de Gérance doit être composé d'un nombre égal de Gérants Prologis et Gérants NBIM; parmi lesquels une majorité de Gérants Prologis et Gérants NBIM résideront à Luxembourg pour des raisons fiscales.

9.7 Les Associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

9.8 En cas de vacance pour cause de décès, révocation, démission de tout Gérant ou pour toutes autres causes, les Associés entreprendront les actions nécessaires à l'approbation et à la nomination d'un remplaçant qui sera nommé parmi une liste de candidats proposée (et qui comporte à chaque fois un candidat supplémentaire au nombre de candidats à élire) par (i) l'Associé Prologis si la personne qui a cessé ses fonctions de Gérant était un Gérant Prologis ou (ii) l'Associé NBIM si la personne qui a cessé ses fonctions de Gérant était un Gérant NBIM.

#### **Art. 10. Pouvoirs des Gérants.**

10.1 Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société.

10.2 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux Associés relèvent de la compétence des Gérants.

#### **Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.**

11.1 Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, confier des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou des comités de leur choix, et détermineront leurs pouvoirs, responsabilités et rémunération (le cas échéant), la durée de leur mandat et toutes autres conditions relatives au mandat ou à la délégation.

11.2 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants lorsque plus d'un Gérant a été nommé, et dans l'hypothèse de la nomination de Gérants NBIM et de Gérants Prologis, par la signature conjointe d'un (1) Gérant NBIM et d'un (1) Gérant Prologis.

11.3 La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

12.1 Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

12.2 Le Président sera un Gérant Prologis tant que Prologis est Associé pour autant que le Président soit à tout moment un résident fiscal du Luxembourg. Les réunions du Conseil de Gérance seront présidées par le Président et en son absence à une réunion du Conseil de Gérance, les Gérants présents peuvent nommer n'importe lequel de leurs pairs qui n'est pas résident fiscal du Royaume-Uni afin d'accomplir les fonctions de président en vue de la réunion à tenir.

12.3 Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président au moins une fois par trimestre.

12.4 Tout Gérant peut également convoquer une réunion du Conseil de Gérance à tout moment et lorsque cela est estimé nécessaire par le Conseil de Gérance. Une convocation écrite doit être adressée à chaque Gérant au moins cinq jours ouvrables préalablement à toute réunion du Conseil de Gérance, hormis lorsqu'une réunion du Conseil de Gérance est ajournée conformément à la Clause 12.7 ou lorsqu'une majorité de Gérants Prologis et de Gérants NBIM conviennent d'un délai de convocation moindre. Il peut être renoncé à la convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour des réunions se tenant à des dates et lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

12.5 Toutes les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg. Sous réserve de la présence d'une majorité de Gérants à Luxembourg, les Gérants se trouvant dans un lieu situé hors du Luxembourg peuvent être compris dans le calcul du quorum et disposer d'un droit de vote à de telles réunions s'ils participent par voie de conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication.

12.6 Chaque convocation à une réunion du Conseil de Gérance devra:

12.6.1 mentionner un ordre du jour raisonnablement détaillé; et

12.6.2 être accompagnée de tous les documents concernés.

12.7 Le quorum à toutes les réunions du Conseil de Gérance doit être d'un (1) Gérant NBIM et un (1) Gérant Prologis, les Gérants concernés ou leurs représentants respectifs doivent toujours être présents en personne. Si le quorum n'est pas, ou n'est plus atteint dans les trente minutes qui suivent l'heure de convocation, les Gérants présents doivent ajourner la réunion à un lieu précis à Luxembourg et à une date qui ne peut pas être antérieure de plus de trois jours ouvrables à la date initialement convenue. Une notification de la réunion ajournée doit être adressée à chaque Gérant.

12.8 Sous réserve de la Clause 15, et sans préjudice des stipulations de la Clause 12.9, chaque Gérant présent à toute réunion du Conseil de Gérance ou d'un comité dûment nommé par le Conseil, dispose d'une voix. Les décisions des réunions du Conseil doivent être prises à la majorité simple des voix, sous réserve qu'aucune décision ne peut être prise sans qu'au moins un (1) Gérant NBIM et un (1) Gérant Prologis n'est voté en faveur d'une telle décision. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

12.9 Nonobstant la Clause 12.8, dans l'hypothèse où NBIM détiendrait plus de 50 pour cent des Parts Sociales émises et le Conseil ne peut statuer au quorum requis concernant les questions soulevées par les Clauses 12.9.1 et 12.9.3 ci-dessous, le Gérant NBIM présent ayant l'échelon le plus élevé aura une voix prépondérante concernant une telle question et la voix d'un Gérant Prologis ne sera pas requise pour une telle décision:

12.9.1 les questions ayant une incidence fiscale importante, y compris et non exhaustivement, les questions affectant la stratégie et la réputation fiscales (sous réserve qu'une telle voix prépondérante ne puisse être utilisée de manière qui pourrait raisonnablement causer des difficultés US REIT importantes ou générer des charges fiscales américaines supplémentaires pour Prologis, Prologis Inc. ou une de ses succursales);

12.9.2 la requête et la procédure subséquente ou le règlement de toute procédure contentieuse, arbitrale ou de médiation qui implique une société du Groupe, représentant plus €500.000 et concernant les consommateurs de multiples marchés de Prologis; et

12.9.3 aussi longtemps que NBIM est amené à assister la Société pour des raisons comptables, la modification des pratiques et des politiques comptables, bases ou méthodes utilisées par la Société sauf lorsque la loi l'exige.

12.10 Dans la Clause 12.9, «REIT» signifie une entité définie comme «fonds de placement immobilier» aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu aux Etats-Unis.

12.11 Une résolution écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.12 Un Gérant peut prendre part à une réunion du Conseil de Gérance en nommant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance. Dans tous les cas, une majorité de Gérants présents à une réunion du Conseil de Gérance doivent être des résidents fiscaux luxembourgeois, y compris lorsqu'un mandataire a été nommé. Chaque Associé a le droit de nommer une autre personne pour assister à une réunion du Conseil de Gérance sous réserve que cette personne y assiste en tant qu'observateur, n'ait pas de droit de vote sur les résolutions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance et ne participe pas aux discussions lors de cette réunion, ne compte pas dans le calcul du quorum de la réunion à laquelle elle est présente et soit soumise aux mêmes exigences de confidentialité que celles applicables aux Gérants.

### **Art. 13. Résolutions des Gérants.**

13.1 Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

13.2 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par un Gérant Prologis et un Gérant NBIM à l'exception (i) des procès-verbaux relatifs aux questions mentionnées dans les Clauses 12.9.1 et 12.9.3 ci-dessus, au quel cas la signature d'un Gérant NBIM suffit ou (ii) en cas de transactions telles que mentionnées dans la Clause 15.2 au quel cas la seule signature du Gérant qui n'a pas été nommé par l'Associé ayant un intérêt à la Transaction entre Parties Liées (telle que définie ci-dessous) suffit. Toute procuration y sera annexée.

13.3 Des copies ou des extraits de résolutions écrites ou de procès-verbaux à produire en justice ou d'une autre manière peuvent être signés par l'unique Gérant ou deux (2) Gérants agissant conjointement lorsque plus d'un Gérant a été nommé.

**Art. 14. Rémunérations et Dépenses.** Les Gérants ne recevront pas de rémunération sous forme de salaire, commission, frais, dépenses, ou sous autre forme et en relation avec l'accomplissement de leurs devoirs en tant que Gérants.

### **Art. 15. Conflits d'Intérêt.**

15.1 Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel contraire à l'intérêt de la Société dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants. Afin d'écartier tout doute, ce Gérant sera intégré au calcul du quorum et de la majorité et pourra participer à toute réunion du Conseil de Gérance concernant une telle transaction. Lorsqu'il n'y a qu'un seul Gérant il suffit que la transaction entre la Société et son Gérant qui a un tel intérêt contraire soit consignée par écrit.

15.2 Sous réserve d'arrangements expressément mentionnés dans un plan annuel de temps à autre ou tel que convenu par les Associés de temps à autre, un Gérant nommé par un Associé ne pourra pas prendre part au vote relatif à une nouvelle transaction, arrangement ou accord de la Société ou ses succursales avec cet Associé ou une tierce personne liée à cet Associé (une «Transaction entre parties liées»). Un Gérant Prologis ne pourra pas participer aux décisions relatives à (i) l'exécution forcée à l'encontre de Prologis PELP Management S.à r.l. de tous droits ou obligations en vertu d'un contrat de gestion qui peut être convenu de temps à autre entre la Société et ce Gérant, ou (ii) la résiliation d'un tel contrat de gestion (sauf lorsque cette résiliation est consensuelle), ou (iii) l'exécution forcée de tous droits et obligations relatifs à toute Transaction entre parties liées concernant Prologis ou ses Parties Liées, ou (iv) la résiliation de toute Transaction entre Parties liées concernant Prologis ou ses Parties Liées (sauf lorsque cette résiliation est consensuelle), aucun Gérant Prologis ne doit être inclus dans le calcul du quorum et de la majorité dans toutes réunions du Conseil de Gérance en vue d'une telle décision.

#### 15.3 A l'Article 15.2:

15.3.1 «Parties Liées» signifie, en relation avec un Associé, toute holding, succursale ou toute autre succursale d'une telle holding, dans tous les cas où un Associé et toute personne qui contrôle, est contrôlée par ou est sous un contrôle commun avec cet Associé, et tout administrateur, fondé de pouvoir ou employé de l'une d'entre elles, sous réserve que cela n'inclut pas de temps à autre la Société ou une de ses succursales; et

15.3.2 «Contrôle» signifie, en relation avec un Associé, lorsqu'une personne (ou des personnes agissant de concert) acquiert ou convient d'acquérir directement ou indirectement le contrôle (1) des affaires de cet Associé, ou (2) de plus de 50 pour cent des droits de vote attachés aux parts sociales émises dans le capital de cet Associé et qui sont ordinairement exerçables lors d'assemblées générales ou (3) une majorité du conseil de gérance ou d'administration d'un Associé (selon les documents constitutifs, contrats ou par un autre moyen sauf par le contrôle direct ou indirect de la société holding finale de NBIM ou Prologis à la date où NBIM devient Associé de la Société), «Contrôlé par» sera interprété en conséquence. A cet effet, «personnes agissant de concert», en relation avec un Associé, sont les personnes qui coopèrent activement en vue d'obtenir ou de consolider le Contrôle de cet Associé conformément à un contrat ou un accord (formel ou informel).

#### **Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.**

16.1 Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

16.2 Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

16.3 Dans la limite autorisée par la loi, la Société indemniserà tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

#### **Art. 17. Commissaires.**

17.1 Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes Associés.

17.2 Les commissaires ou réviseurs d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les Associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des Associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, conformément aux Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

### **Chapitre IV. Des associés**

#### **Art. 18. Pouvoirs des Associés.**

18.1 Les Associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois.

18.2 Toute assemblée générale des Associés régulièrement constituée représente l'ensemble des Associés.

#### **Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés.**

19.1 L'assemblée générale annuelle des Associés, qui doit se tenir lorsque la Société a plus de vingt-cinq (25) Associés, aura lieu le dernier mercredi du mois de mars à 11 heures.

19.2 Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

## **Art. 20. Autres Assemblées Générales.**

20.1 Si la Société compte plusieurs Associés, dans la limite de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs Associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux Associés pour approbation, les Associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

20.2 Les assemblées générales des Associés, y compris l'assemblée générale annuelle des Associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

## **Art. 21. Convocation des Assemblées Générales.**

21.1 A moins qu'il n'y ait qu'un Associé unique, les Associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (le cas échéant) ou, plus subsidiairement, des Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

21.2 La convocation envoyée aux Associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions à traiter lors de l'assemblée générale des Associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale des Associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

21.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des Associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

## **Art. 22. Présence - Représentation.**

22.1 Tous les Associés sont en droit de participer et de prendre la parole lors de toutes assemblées générales des Associés.

22.2 Un Associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même Associé.

## **Art. 23. Procédure.**

23.1 Toute assemblée générale des Associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou en l'absence d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des Associés.

23.2 Le Président de l'assemblée générale des Associés désigne un secrétaire.

23.3 L'assemblée générale des Associés nomme un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des Associés.

23.4 Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

## **Art. 24. Vote.**

24.1 Lors de toute assemblée générale des Associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social sous réserve que:

24.1.1 l'Associé Prologis et l'Associé NBIM soient présents en vue de satisfaire l'exigence de quorum; et

24.1.2 l'Associé Prologis et l'Associé NBIM votent en faveur de la résolution en question afin qu'elle soit valablement adoptée.

24.2 Lors de toute assemblée générale des Associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote des résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins trois quarts (3/4) du capital sous réserve que:

24.2.1 l'Associé Prologis et l'Associé NBIM soient présents en vue de satisfaire l'exigence de quorum; et

24.2.2 l'Associé Prologis et l'Associé NBIM votent en faveur de la résolution en question afin qu'elle soit valablement adoptée.

24.3 Sans préjudice à aucune disposition légale relative à des questions approuvées par une réunion du Conseil de Gérance, les décisions suivantes concernant la Société nécessitent l'approbation des Associés, aux conditions de quorum et majorité établies à l'article 24.2 ci-dessus:

24.3.1 toute modification de temps à autre des modalités et conditions relatives à l'émission de titres par la Société, des Statuts et tout autre document constitutif de la Société;

24.3.2 toute modification du capital social de la Société ou la création ou l'émission de parts sociales ou autres titres, ou l'attribution d'options ou de droits de souscription ou conversion d'instruments financiers en parts sociales ou titres sauf lorsqu'autorisé ou exigé en vertu d'un contrat passé de temps à autre entre les Associés; et

24.3.3 toute réduction du capital social ou modification des droits attachés à une classe de parts sociales ou rachat, achat ou autre acquisition par la Société de parts sociales ou autres titres de cette Société.

24.4 Les Associés ne peuvent pas changer la nationalité de la Société ou forcer l'un des Associés à augmenter sa participation dans la Société autrement que par un vote unanime des Associés.

#### **Art. 25. Procès-Verbaux.**

25.1 Les procès-verbaux des assemblées générales des Associés doivent être signés par le Président, le secrétaire et le scrutateur de l'assemblée générale, les Associés présents et tout mandataire d'associé.

25.2 Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales des Associés à produire en justice ou ailleurs peuvent être signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement lorsque plus d'un Gérant a été nommé, ou lorsque des Gérants NBIM et des Gérants Prologis ont été nommés, par un (1) Gérant NBIM et un (1) Gérant Prologis agissant conjointement.

### **Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices**

**Art. 26. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année (chaque exercice ainsi défini l'«Exercice Comptable»).

#### **Art. 27. Approbation des Comptes Annuels.**

27.1 A la fin de chaque exercice comptable, les comptes sont clos par les Gérants qui dressent un inventaire des avoirs et dettes de la Société, le bilan et le compte de résultats conformément aux Lois.

27.2 Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis pour approbation aux Associés.

27.3 Tout Associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des Associés.

#### **Art. 28. Distribution des Bénéfices.**

28.1 Sur les bénéfices nets de la Société déterminés conformément aux dispositions légales applicables et aux principes comptables, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»). Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

28.2 Après affectation à la Réserve Légale, les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets en versant la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission aux Associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

28.3 Sans préjudice à l'application d'autres exigences des Statuts ou tout autre contrat passé de temps à autre entre les Associés, les Gérants peuvent décider de verser des dividendes intérimaires aux Associés avant l'achèvement de l'exercice social sur base des relevés de comptes prouvant le caractère suffisant des fonds disponibles pour la distribution, sous réserve que (i) le montant à distribuer n'excède pas, le cas échéant, les bénéfices réalisés à compter de la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais après déduction des pertes reportées et des montants destinés à la réserve légale conformément à la Loi 1915 ou les Statuts et que (ii) les montants distribués qui ne correspondent pas aux bénéfices réalisés peuvent être recouverts par les Associés ou peuvent être déduits des montants futurs à distribuer, selon une décision des Associés. Les Gérants fixent le montant et la date de versement des dividendes intérimaires.

### **Chapitre VI. Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 29. Dissolution, Liquidation.**

29.1 La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des Associés possédant trois quarts (3/4) du capital sous réserve que les Associés votant en faveur d'une telle décision comprennent l'Associé Prologis et l'Associé NBIM.

29.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

29.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre les Associés de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

## Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 30. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la Loi 1915.

## Chapitre VIII. Définitions

### Art. 31. Définitions dans ces Statuts.

31.1.1 «Jour Ouvrable» signifie, un jour où les banques sont ouvertes aux affaires et un jour autre que samedi, dimanche ou un jour férié, à Luxembourg et au Royaume-Uni; et

31.1.2 «Groupe de Sociétés» signifie la Société et ses succursales de temps à autre.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale des Associés a décidé de fixer à six le nombre de Gérants et a décidé de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

(i) Mme Alison Maurine Hill, née le 16 décembre 1965 en Ohio, Etats-Unis, dont l'adresse professionnelle est Pier 1, Bay 1. San Francisco, CA 94111 USA, en qualité de Gérant Prologis;

(ii) M. Peter Gerard Cassells, né le 25 juin 1965 à Dublin, Irlande, dont l'adresse professionnelle est 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant Prologis;

(iii) M. Gerrit Jan Meerkerk, né le 7 Juin 1971 à Sliedrecht, les Pays-Bas, dont l'adresse professionnelle est 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant Prologis;

(iv) M. Bengt Ove Enge, né le 17 juillet 1968 à Arendal, Norvège, dont l'adresse personnelle est 12, rue Nicolas Goedert, L-8133 Bridel, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant NBIM;

(v) M. Rupert Robinson, né le 4 mai 1969 à Barnston, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est 72, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant NBIM; et

(vi) M. Sebastian Huergo, né le 30 janvier 1973 à Jujuy, Argentine, de résidence au 28 Sainfoin Road, Londres, SW17 8EP, Royaume-Uni, en qualité de Gérant NBIM.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations, et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évaluées à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des mandataires des comparants, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes mandataires et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux mandataires des comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. Cassells, F. Lerusse, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 21 mars 2013. REM/2013/495. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013054987/948.

(130067159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

### **ASSA ABLOY Luxemburg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 208.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 172.849.

L'AN DEUX MILLE TREIZE,

LE VINGT-TROIS AVRIL. Par devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert,

A comparu:

ASSA ABLOY Kredit AB, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Suède, ayant son siège social au 90, Klarabergsviadukten, 111 64 Stockholm, Suède et immatriculée au Registre des Sociétés Suédoises 556047-9148 (l'«As-socié»),

représentée aux fins des présentes par la société SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à 19-21, boulevard du Prince Henri in L-1724 Luxembourg, elle-même représentée par Madame Emanuela CORVASCE et

Monsieur Salvatore DESIDERIO, employés, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 11 décembre 2012. Ladite procuration est annexée à l'acte reçu par devant le notaire instrumentant en date du 11 décembre 2012 926/2012 de son répertoire,

laquelle comparante déclare

- que dans l'acte reçu par devant le notaire instrumentant en date du 11 décembre 2012, enregistré à Redange/Attert le 14 décembre 2012, Relation/2012/1724, dans la version en langue française, la quatrième résolution a été erronément indiquée comme suit:

*«Quatrième résolution*

L'Associé a décidé de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social est fixé à deux cents six mille couronnes suédoises (SEK 206.000,00) représenté par cent quatre (104) parts sociales (les

«Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale de deux milles couronnes suédoises (SEK 2.000,00), celles-ci étant entièrement libérées.»

- alors que cette résolution aurait dû se lire comme suit:

*«Quatrième résolution*

L'Associé a décidé de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social est fixé à deux cent huit mille couronnes suédoises (SEK 208.000,00) représenté par cent quatre (104) parts sociales (les «Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale de deux mille couronnes suédoises (SEK 2.000,00), celles-ci étant entièrement libérées.»

- que mise à part le changement du contenu de la quatrième résolution en version française, le contenu de la prédite assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2012 reste inchangé et elle prie le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée aux comparants ès qualités qu'ils agissent, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous Notaire le présent acte rectificatif.

Signé: E. CORVASCE, S. DESIDERIO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 24 avril 2013. Relation: RED/2013/660. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 25 avril 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013054521/49.

(130066921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**CEP III Alphyn I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: GBP 1.763.372,79.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 176.813.

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of April.

Before the undersigned Maître Jean-Paul MEYERS, civil law notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CEP III Alphyn I S.C.A. (the "Company"), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 15 April 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The meeting is opened at 10.00 am with Madia Camara, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Simone Baier, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Simone Baier, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by a contribution in cash so as to raise it from its current amount of thirty thousand pounds sterling (GBP 30,000) to one million seven hundred sixty-three thousand three hundred seventy-two pounds sterling and seventy-nine pence sterling (GBP 1,763,372.79) through the issue of one hundred seventy-three million three hundred thirty-seven thousand two hundred seventy-nine (173,337,279) Limited Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP 0.01) each;

2. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company; and

3. Miscellaneous.

II. - That, based on the attached attendance list, one hundred percent (100%) of the share capital are present or represented at the present general meeting. All shareholders being present and waiving their right to receive convening notices the present meeting was duly convened.

III. - That the shareholders present or represented, the proxies for the represented shareholders as well as the shares held by them are shown on an attendance list drafted, organised and certified by the members of the board of the meeting which, after signature "ne varietur" by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the board of the meeting and the public notary, shall remain attached to this deed to be enrolled at the same time.

IV. - That the present meeting is regularly constituted and can therefore validly deliberate on the aforementioned agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting unanimously approved the following resolutions:

*First resolution*

All shareholders unanimously waive their preferential subscription rights and the general meeting resolves to increase the Company's share capital by an amount of one million seven hundred thirty-three thousand three hundred seventy-two pounds sterling and seventy-nine pence sterling (GBP 1,733,372.79) so as to raise it from thirty thousand pounds sterling (GBP 30,000) up to one million seven hundred sixty-three thousand three hundred seventy-two pounds sterling and seventy-nine pence sterling (GBP 1,763,372.79) through the issue of one hundred seventy-three million three hundred thirty-seven thousand two hundred seventy-nine (173,337,279) Limited Shares, each having a nominal value of one penny sterling (GBP 0.01). The one hundred seventy-three million three hundred thirty-seven thousand two hundred seventy-nine (173,337,279) Limited Shares issued have been fully subscribed by a shareholder of the Company, CEP III Participations S.à r.l., SICAR, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 127711, for the price of forty-seven million three hundred thirty-three thousand one hundred sixty-nine pounds sterling (GBP 47,333,169).

The shares so subscribed by CEP III Participations S.à r.l., SICAR, aforementioned, have been fully paid-up by a contribution in cash consisting of an amount of forty-seven million three hundred thirty-three thousand one hundred sixty-nine pounds sterling (GBP 47,333,169), so that the amount of forty-seven million three hundred thirty-three thousand one hundred sixty-nine pounds sterling (GBP 47,333,169) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of forty-seven million three hundred thirty-three thousand one hundred sixty-nine pounds sterling (GBP 47,333,169) consists of one million seven hundred thirty-three thousand three hundred seventy-two pounds sterling and seventy-nine pence sterling (GBP 1,733,372.79) for the share capital and forty-five million five hundred ninety-nine thousand seven hundred ninety-six pounds sterling and twenty-one pence sterling (GBP 45,599,796.21) for the share premium.

*Second resolution*

As a result of the abovementioned resolution, the general meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" **5.1.** The subscribed capital is fixed at one million seven hundred sixty-three thousand three hundred seventy-two pounds sterling and seventy-nine pence sterling (GBP 1,763,372.79), represented by one (1) share of the General Partner ("action de commandité", herein defined as "Management Share") and one hundred seventy-six million three hundred thirty-seven thousand two hundred seventy-eight (176,337,278) shares of the Limited Shareholders ("actions de commanditaire", herein defined as "Limited Shares"; together, with the Management Share, herein defined as the "Shares"), with a nominal value of one penny sterling (GBP 0.01) each. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders". "

There being no further business, the meeting is closed.

### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 7.000.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the proxyholder of the appearing persons, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said proxyholder of the appearing persons signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

En l'an deux mille treize, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire instrumentant à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CEP III Alphyn I S.C.A. (la «Société»), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois, constituée en vertu d'un acte notarié du notaire soussigné à Luxembourg, le 15 avril 2013, non encore publié. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est déclarée ouverte à 10.00 heures par Madia Camara, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en qualité de président, qui a désigné Simone Baier, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée a élu un scrutateur en la personne de Simone Baier, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué de la sorte, le président a déclaré et demandé au notaire instrumentant d'établir ce qui suit:

I. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société par un apport en numéraire de son montant actuel de trente mille Livres Sterling (GBP 30.000) à un million sept cent soixante-trois mille trois cent soixante-douze Livres Sterling et soixante-dix-neuf pence sterling (GBP 1.763.372,79) par l'émission de cent soixante-treize millions trois cent trente-sept mille deux cent soixante-dix-neuf (173.337.279) Actions de Commanditaire, d'une valeur nominale d'un penny sterling (GBP 0,01) chacune;

2. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société; et

3. Divers.

II. - Que conformément à la liste de présence jointe, cent pour cent (100%) du capital social est présent ou représenté lors de la présente assemblée générale. Tous les actionnaires étant présents ou représentés et renonçant à leur droit de recevoir des convocations constatent que la présente assemblée a dûment été convoquée.

III. - Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés ainsi que les actions détenues par ces derniers figurent sur la liste de présence rédigée, structurée et certifiée par les membres du Bureau, laquelle liste, après avoir été signée «ne vahetur» par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du Bureau et par le notaire, resteront annexées au présent acte.

IV. - Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour sus-mentionné.

Après avoir approuvé la déclaration du Président et après avoir vérifié que l'assemblée a été régulièrement constituée, l'assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Tous les actionnaires renoncent à leur droit préférentiel de souscription et l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente mille Livres Sterling (GBP 30.000) à un million sept cent soixante-trois mille trois cent soixante-douze Livres Sterling et soixante-dix-neuf pence sterling (GBP 1.763.372,79) par l'émission de cent soixante-treize millions trois cent trente-sept mille deux cent soixante-dix-neuf (173.337.279) Actions de Commanditaire, d'une valeur nominale d'un penny sterling (GBP 0,01) chacune.

Les cent soixante-treize millions trois cent trente-sept mille deux cent soixante-dix-neuf (173.337.279) nouvelles Actions de Commanditaire d'une valeur nominale d'un penny sterling (GBP 0,01) chacune sont entièrement souscrites par un actionnaire de la Société, à savoir CEP III Participations S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 127711.

Les actions souscrites par CEP III Participations S.à r.l., SICAR, mentionnée ci-dessous, ont été entièrement libérées par un apport en numéraire d'un un montant total de quarante-sept millions trois cent trente-trois mille cent soixante-neuf Livres Sterling (GBP 47.333.169). Ce montant est dès maintenant à la disposition de la Société et la preuve de l'existence et du montant de la contribution en espèce a été fournie au notaire soussigné.

Un million sept cent trente-trois mille trois cent soixante-douze Livres Sterling et soixante-dix-neuf pence sterling (GBP 1.733.372,79) de la contribution sera alloué au capital social de la Société, et quarante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-seize Livres Sterling et vingt et un pence sterling (GBP 45.599.796,21) de la contribution sera allouée à la prime d'émission.

#### *Deuxième résolution*

À la suite de la résolution précitée, l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe l'article 5.1 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à un million sept cent soixante-trois mille trois cent soixante-douze Livres Sterling et soixante-dix-neuf pence sterling (GBP 1.763.372,79) représenté par une (1) action de l'Actionnaire Commandité (ci-après l'«Action de Commandité») et cent soixante-seize millions trois cent trente-sept mille deux cent soixante-dix-huit (176.337.278) actions des Actionnaires Commanditaires (ci-après les «Actions 1de Commanditaire»), ensemble avec l'Action de Commandité, définies ci-après comme les «Actions»), chacune d'une valeur nominale de un penny sterling (GBP 0.01). Les détenteurs d'Actions sont définis ensemble ci-après comme les "Actionnaires".»

En l'absence d'autres questions à l'ordre du jour, la séance a été levée.

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui lui seront facturés au titre du présent acte, sont évalués à la somme d'environ EUR 7.000.-

Le Notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE rédigé et reçu à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Camara, Baier, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 avril 2013. Relation: RED/2013/628. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 26 avril 2013.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2013054579/162.

(130067208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

#### **Heritage Centra Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.671.

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth of April;

Before us, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

#### THERE APPEARED:

Heritage-Centra Fund, LP, a limited partnership created and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Secretary of the State of Delaware under number 4443246, having its registered office at 1209 Orange Street, USA -19801 Wilmington, New Castle, Delaware,

here represented by Mr. Luis Aguerre ENRIQUEZ, Doctor en Derecho, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston, Massachusetts, United States of America on April 12, 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Heritage Centra Investors S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 133671, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 25 October, 2007 published in the Mé-

morial C Recueil des Sociétés et Associations dated 14 December, 2007, number 2917. The articles of association have not been amended since.

The appearing party representing the entire share capital declares having waived any notice requirement, requests the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with articles 141 to 151 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the "Law") the sole shareholder resolves to dissolve and liquidate the Company.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to appoint Mr. Scott Alan RAJKOWSKI, born in Woodruff, Wisconsin, United States of America on September 24, 1980, residing at Boston, Massachusetts, United States of America, as liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator is hereby expressly empowered to carry out all such acts as provided for by article 145 of the Law without requesting further authorisations of the general meeting of shareholders.

The Liquidator is relieved from drawing-up inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Company will be bound by the sole signature of the Liquidator.

The Liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such powers as it determines and for the period as it thinks fit.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the shareholders in cash or in kind in its sole discretion. Such distribution may take the form of advanced payments on future liquidation proceeds.

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party has signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le seize avril;

Par-devant nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

A COMPARU:

Heritage-Centra Fund, LP, une limited partnership constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, États-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary of the State of Delaware sous le numéro 4443246, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Etats-Unis d'Amérique – 19801 Wilmington, New Castle, Delaware,

ici représentée par Monsieur Luis Aguerre ENRIQUEZ, Doctor en Derecho, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, le 12 avril 2013.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de Heritage Centra Investors S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133671, constituée selon acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2917 le 14 décembre 2007. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

La comparante représentant l'intégralité du capital social déclare avoir renoncé à toute formalité de convocation et requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'associé unique décide de dissoudre et de liquider la Société.

### Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer Monsieur Scott Alan RAJKOWSKI, né le 24 septembre 1980 à Woodruff, Wisconsin, États-Unis d'Amérique, demeurant à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, en tant que liquidateur de la Société (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus tels que prévu aux articles 144 à 148bis de la Loi.

Le Liquidateur est par la présente expressément autorisé à accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans devoir demander des autorisations supplémentaires à l'assemblée générale des associés.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux associés en numéraire ou en nature à sa discrétion. Cette distribution pourra prendre la forme d'une avance sur le boni de liquidation.

### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. A. ENRIQUEZ, C. WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 avril 2013. LAC/2013/17949. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Référence de publication: 2013054724/95.

(130067282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

### **MGP Europe Parallel (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.150.

---

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Europe Parallel (Lux) S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2013054907/13.

(130066717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

### **MGP Europe (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.151.

---

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Europe (Lux) S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2013054899/13.

(130066986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

**MGP Europe AIV (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.881.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MGP Europe AIV (Lux) S.à r.l.*

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2013054900/13.

(130066949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

**Norama Fund, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 171.064.

In the year two thousand and thirteenth on the twenty-ninth day of March.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Virginie PIERRU, notary clerk, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of the board of managers of the general partner of "Norama Fund", a société en commandite par actions, with registered office at L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 171 064 (hereafter the Company),

pursuant to the resolutions taken by the board of managers of the Company's general partner (the General Partner) on March 28<sup>th</sup>, 2013 (the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the board of managers of the General Partner pursuant to the Resolutions, has requested the undersigned notary to record the following statements:

1. The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on August 21<sup>st</sup>, 2012 published, in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 2386 dated on September 25<sup>th</sup>, 2012.

2. Art. 6 of the Articles of Incorporation reads as follows:

" **6.1.** The issued and subscribed share capital of the Company is set at eight million four hundred thousand Swedish krona (SEK 8,400,000.-) divided into eight thousand three hundred ninety-nine (8,399) Ordinary Shares with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-) each held by the Ordinary Shareholders (the "Ordinary Shares"), and one (1) General Partner's Share held by the General Partner with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-).

**6.2.** The authorised capital is fixed at one billion one thousand Swedish krona (EUR 1,000,001,000.-) consisting of one million (1,000,000) Ordinary Shares with a par value of one hundred Swedish krona (SEK 1,000.-) per Share and one (1) General Partner's Share with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-). Shares issued in the context of the authorised capital will be issued at a price being the highest of the par value per Share of the relevant Class or the par value per Share of the relevant Class increased by the difference between the net asset value per Share of the relevant Class and the par value per Share of the relevant Class.

**6.3.** The General Partner is authorised within the limits set forth herein to (i) realise any increase of the share capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the General Partner within the limits of the authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments issued from time to time by the Company, by the issuing of new Shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner, (ii) determine the place and date of the Closing or the successive Closings, the issue price, the terms and conditions of the subscription and payment for the new Shares and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the existing Shareholders at the moment of the new issue, as fully described in the Memorandum.

**6.4.** This authorisation is valid for a period of five (5) years from the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and it may be renewed by decision of the General Meeting.

**6.5.** The General Partner may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of the issue of new Shares under the authorised capital.

**6.6.** Following each increase of the issued capital within the limits of the authorised capital, realised and duly stated in the form provided for by the Companies Law, this Article will be modified so as to reflect the actual increase. Such modification will be recorded in authentic form by the General Partner or by any person duly authorised and empowered by the General Partner for this purpose.

**6.7.** The issued and/or authorised capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting adopted at the Special Majority.

**6.8.** The General Partner may issue further authorised Shares of the Company within the authorised capital without granting any preferential subscription rights to the existing Shareholders.

**6.9.** The General Partner may establish a share premium account into which any premium paid on any Share in addition to its par value is transferred. The amount of the share premium account may be used to provide for the payment of any Shares of any Class which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders of whatever Class in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve. "

3. The board of managers of the General Partner, in the Resolutions aforesaid, resolved to:

(i) increase within the limits of the authorised share capital, the Company's nominal share capital of five hundred forty thousand Swedish krona (SEK 540,000.-) to raise it from its current level of eight million four hundred thousand Swedish krona (SEK 8,400,000.-) to eight million nine hundred forty thousand Swedish krona (SEK 8,940,000.-) by issuing five hundred and forty (540) new ordinary shares with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-), (the New Ordinary Shares) to such subscriber as referred to in the Resolutions (the Subscribers), the New Ordinary Shares having been subscribed for and fully paid up in cash by the Subscribers as detailed in the Resolutions.

(ii) suppress, for the purpose of the above increase in capital and in accordance with article 32-3(5) of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended and the Articles, the preferential rights of the existing shareholders of the Company in respect of the issue of the New Ordinary Shares, and

(iii) appoint and empower, with full power of substitution, Virginie PIERRU, prenamed, to appear as the representative of the board of managers of the General Partner before the undersigned notary to record the increase of share capital of the Company so effectuated in notarial form, to amend the first paragraph of Article 6.1. of the Articles and to do any formalities and to take any actions which may be necessary and proper in connection therewith.

4. All the five hundred and forty (540) New Ordinary Shares have been subscribed and fully paid up by contribution in cash by the Subscribers designated in the Resolutions, the five hundred forty thousand Swedish krona (SEK 540,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who states it.

5. The contribution in cash so made in an amount of five hundred forty thousand Swedish krona (SEK 540,000.-) to the Company is allocated to the nominal share capital account of the Company, discharge is given to the General Partner to amend the register of Shareholders following the predicted increase in capital.

6. As a consequence of the above increase of the Company's nominal share capital, the first paragraph of Article 6.1 of the Articles is amended so as to have the following wording:

" **6.1.** The issued and subscribed share capital of the Company is set at eight million nine hundred forty thousand Swedish krona (SEK 8,940,000.-) divided into eight thousand nine hundred thirty nine (8,939) Ordinary Shares with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-) each held by the Ordinary Shareholders (the "Ordinary Shares"), and one (1) General Partner's Share held by the General Partner with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-)."

#### Costs

The expenses, costs remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand one hundred and forty euro (EUR 1,140.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, whose name, civil status and residence are known to the notary, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille treize, le vingt-neuf mars.

Pardevant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant au nom et pour compte du conseil de gérance de l'associé commandité de «Norama Fund», une société en commandite par actions avec siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171 064 (ci-après la Société),

conformément aux résolutions prises par le conseil de gérance de l'associé commandité de la Société (l'Associé Commandité) en date du 28 mars 2013 (les Résolutions).

Une copie des Résolutions, restera, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentant le conseil de gérance de l'Associé Commandité de la Société conformément aux Résolutions, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2386 du 25 septembre 2012.

2. L'article 6 des Statuts a la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital social de la Société émis et souscrit est fixé à huit millions quatre cent mille couronnes suédoises (SEK 8.400.000,-), divisé en huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (8.399) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1,000,-) chacune, détenues par les Actionnaires Commanditaires, et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1,000,-), détenue par l'Associé Commandité.

**6.2.** Le capital autorisé est fixé à un milliard et mille couronnes suédoises (EUR 1.000.001.000) représenté par un million (1.000.000) d'Actions Ordinaires d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (EUR 1,000,-) chacune et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1,000,-). Les Actions émises dans le cadre du capital autorisé seront émises à la plus élevée de la valeur nominale par Action de la Classe concernée ou la valeur nominale par Action de la Classe concernée augmentée de la différence entre valeur nette d'inventaire par Action de la Classe concernée et ladite valeur nominale.

**6.3.** L'Associé Commandité est autorisé, jusqu'à concurrence du montant du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital social en une ou plusieurs fois, le cas échéant, à la suite de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par l'Associé Commandité à concurrence du capital autorisé conformément aux conditions de bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets ou instruments similaires), d'obligations convertibles ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles Actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les conditions de la souscription et de la libération des Actions nouvelles et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants au moment de la nouvelle émission, de la manière décrite dans le Mémorandum.

**6.4.** Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de cet acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, et pourra être renouvelée par une décision de l'Assemblée Générale.

**6.5.** L'Associé Commandité peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des Actions représentant tout ou partie de l'émission d'Actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

**6.6.** A la suite de chaque augmentation du capital social dans le cadre du capital autorisé, qui a été réalisée et constatée dans les formes prévues par la Loi sur les Sociétés, le présent article sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par l'Associé Commandité ou par toute personne dûment autorisée à cet effet par l'Associé Commandité.

**6.7.** Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'Assemblée Générale adoptée à la Majorité Spéciale.

**6.8.** L'Associé Commandité est autorisé à émettre de nouvelles Actions autorisées de la Société dans les limites du capital autorisé, sans réserver de droits de souscription préférentiel aux Actionnaires existants.

**6.9.** En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les Actions en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix de rachat d'actions de toute Classe que la Société a racheté à ses actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux Actionnaires de toute Classe ou pour affecter des fonds à la réserve légale.»

3. Le conseil de gérance de l'Associé Commandité, dans ses Résolutions précitées, a décidé:

(i) d'augmenter, dans les limites du capital autorisé, le capital social de cinq cent quarante mille couronnes suédoises (540.000,-SEK), pour le porter de son montant actuel de huit millions quatre cent mille couronne suédoises (8.400.000,-SEK) à huit millions neuf cent quarante mille couronnes suédoises (8.940.000,-SEK) par l'émission de cinq cent quarante (540) actions ordinaires, avec valeur nominale de mille couronnes suédoises (1.000,-SEK) chacune (les Nouvelles Actions Ordinaires) aux souscripteurs désignés dans les Résolutions (les Souscripteurs), les Nouvelles Actions Ordinaires ayant été souscrites et entièrement libérées par les Souscripteurs comme il est décrit dans les Résolutions,

(ii) de supprimer, dans le cadre de l'augmentation de capital ci-dessus et conformément à l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, et aux Statuts, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants concernant les Nouvelles Actions, et (iii) de nommer et de mandater, avec pouvoir de substitution, Virginie PIERRU, prénommée, pour représenter le conseil de gérance de l'Associé Commandité devant le notaire instrumentant afin d'acter l'augmentation de capital de la Société ainsi réalisée, de modifier le premier alinéa de l'article 6.1 des Statuts et d'effectuer toutes les formalités et de prendre toutes les mesures jugées nécessaires et appropriées dans le cadre de cette augmentation de capital.

4. Toutes les cinq cent quarante (540) Nouvelles Actions Ordinaires ont été souscrites et entièrement libérées en espèces par les Souscripteurs désignés dans les Résolutions, cinq cent quarante mille couronnes suédoises (540.000,-SEK) sont à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant, qui le constate.

5. L'apport en espèces d'un montant de cinq cent quarante mille couronnes suédoises (540.000,-SEK) est porté au compte capital social de la Société, décharge est donnée à l'Associé Commandité de modifier le registre des Actionnaires suite à la prédite augmentation de capital.

6. En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, le premier alinéa de l'article 6.1 des Statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital social de la Société émis et souscrit est fixé à huit millions neuf cent quarante mille couronnes suédoises (SEK 8.940.000,-), divisé en huit mille neuf cent trente-neuf (8.939) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1.000,-) chacune, détenues par les Actionnaires Commanditaires, et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1.000,-), détenue par l'Associé Commandité.»

#### Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille cent quarante euros (1.140,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant qui est connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. PIERRU, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29/03/2013. Relation: LAC/2013/15205. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 26/04/2013.

Référence de publication: 2013054925/190.

(130066861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

#### **O.O.I. (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.908.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013054942/10.

(130067684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

#### **Oasis Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37C, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.569.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 avril 2013.

Référence de publication: 2013054943/10.

(130067590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

**O.O.I. (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.908.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013054941/10.

(130067683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2013.

---

**Bidibul Productions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 139.621.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 10/04/2013 statuant sur les comptes clos au 31/12/12*

*Conseil d'Administration*

L'assemblée générale décide de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Christel Henon, avocate, demeurant à L-1645 Luxembourg, 4 Montée du Grund, Monsieur Lilian Eche, producteur, demeurant à L-1645 Luxembourg, 4 Montée du Grund, Madame Marie-Noëlle Regard, employée privée, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67 rue Michel Welter et de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Joseph Nicolas. Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2019.

*Administrateur délégué*

Le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Lilian Eche, producteur, demeurant à L-1645 Luxembourg, 4 Montée du Grund, arrivant à son terme, l'assemblée générale décide de le renouveler. Il prendra fin en même temps que le mandat d'administrateur de Monsieur Eche à savoir lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2019.

*Commissaire aux comptes*

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A boulevard du Prince Henri, arrivant à son terme, l'assemblée générale a décidé de le renouveler. Il prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2019.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Référence de publication: 2013055314/24.

(130068269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Belimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 30.964.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013055312/10.

(130068071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Balteire, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 295.052.350,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 114.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 avril 2013.

Référence de publication: 2013055296/10.

(130068343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**AXA Alternative Participations IV, SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 161.205.

---

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055284/10.

(130068088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Carmel Capital IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 219.812.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 169.260.

---

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 avril 2013 que:

- Madame Anne Sheedy a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 10 Avril 2013;

- Madame Clarissa Beresford, née le 28 Novembre 1980 à Watford (Royaume-Uni), demeurant au 2 More London Riverside, London, SE1 2AP, Royaume-Uni a été nommé en remplacement de Madame Anne Sheedy, avec effet au 10 Avril 2013 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais des gérants suivants:

1. M. Dominic Spiri, gérant;
2. M. Gérard Maîtrejean, gérant;
3. Mme Clarissa Beresford, gérante;
4. M. Stef Oostvogels, gérant; et
5. M. Stéphane Hadet, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 29 avril 2013.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013055356/24.

(130067943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Brno Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 136.545.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 29 avril 2013.

Référence de publication: 2013055300/10.

(130067846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Aulien S.C.A., SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 164.320.

---

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055281/10.

(130068455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Ango Telecom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.741.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013055268/10.

(130067815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Carmel Capital VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.381.300,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 167.196.

---

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises l'associé unique de la Société en date du 10 avril 2013 que:

- Madame Anne Sheedy a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 10 Avril 2013;

- Madame Clarissa Beresford, née le 28 Novembre 1980 à Watford (Royaume-Uni), demeurant au 2 More London Riverside, London, SE1 2AP, Royaume-Uni a été nommé en remplacement de Madame Anne Sheedy, avec effet au 10 Avril 2013 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gestion de la Société se compose désormais des gérants suivants:

1. M. Dominic Spiri, gérant;
2. M. Gérard Maîtrejean, gérant;
3. Mme Clarissa Beresford, gérante;
4. M. Stef Oostvogels, gérant; et
5. M. Stéphane Hadet, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 29 avril 2013.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013055357/24.

(130067946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Crèche La Petite Sirène S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 115, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 76.294.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055352/9.

(130068274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Caves Kox S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5561 Remich, 6, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 112.444.

---

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055335/9.

(130067785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**CMC Capital Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 205.900,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 121.211.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055368/9.

(130068147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Crediinvest SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055374/9.

(130068626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Cornerton International S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055373/9.

(130068431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Melis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.658.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055606/9.

(130067910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**MD Boutique, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.548.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055627/9.

(130068572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**NC 2 I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5408 Bous, 60, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 43.001.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013055651/9.

(130067956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Newelec Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 159.661.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013055656/9.  
(130068228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**One Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 26.100,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 154.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013055667/9.  
(130068365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**One Distribution Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 494.700,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 154.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013055666/9.  
(130068366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Phillipps colours & more S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6118 Junglinster, 7, rue de Godbrange.  
R.C.S. Luxembourg B 93.464.

Der Jahresabschluss zum 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013055676/9.  
(130068407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2013.

---

**Hardman Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 151.382.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013050625/9.  
(130061884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

---

**Heritam SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 56.140.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013050632/9.  
(130062210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

---